FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DOW AGROSCIENCES CANADA INC.

Nom du produit: PREPASS™ Flex Herbicide **Date de création:** 07/06/2016

DOW AGROSCIENCES CANADA INC. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: PREPASS™ Flex Herbicide

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation
Utilisations identifiées: Herbicide prêt à l'emploi

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE
DOW AGROSCIENCES CANADA INC.
#2400, 215 - 2ND STREET S.W.
CALGARY AB T2P 1M4
CANADA

Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit: 800-667-3852
Préparé par: Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.
Date de révision: 07/06/2016

Information aux clients: 800-667-3852 solutions@dow.com

NUMERO D'APPEL D'URGENCE
Contact d'urgence 24h/24: 613-996-6666
Contact local en cas d'urgence: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Informations générales en cas d'urgence

Aspect

Etat physique	Solide
Couleur	Tanné à brun
Odeur	Sans odeur

Résumé des dangers	**ATTENTION!!** Peut irriter les yeux. Isoler la zone. Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie. Très toxique pour les poissons ou d'autres organismes aquatiques.

Effets potentiels sur la santé

Ingestion: Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Yeux: Le solide ou les poussières peuvent provoquer une irritation ou des lésions cornéennes par action mécanique.
Peut provoquer une irritation oculaire modérée.
Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

Peau: Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Peau: Un contact prolongé est essentiellement non irritant pour la peau.

Inhalation: Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux poussières n'est à prévoir.
D'après les données disponibles des effets narcotiques n'ont pas été observés.
Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

Ingestion: Toxicité très faible par ingestion.
L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Exposition chronique: Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:
Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:
Reins.
Basé sur l'information pour le composant (s):
Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:
Poumons.
Reins.
Foie.
Peut provoquer un léger mal de ventre ou de la diarrhée.
Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le foetus à des doses toxiques pour la mère.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est un mélange.

Composant	Numéro de registre CAS	Pourcentage de poids	
Florasulam	145701-23-1	25.0%	
amidon	9005-25-8	19.0%	
Kaolin	1332-58-7	>= 1.4 - <= 39.1 %	
Titanium dioxide	13463-67-7	1.1%	
Silica, crystalline (quartz)	14808-60-7	0.4%	
Chlorure de méthylène	75-09-2	0.02%	Composants dangereux
Reste	Pas disponible	>= 15.38 - <= 53.08 %	

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours
Conseils généraux: S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement.

Contact avec les yeux: Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

Ingestion: Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Outre les informations figurant sous Descriptiondes premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11: Informations toxicologiques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Avis aux médecins: Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Eau. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés: Donnée non disponible

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Sulfure d'hydrogène. Fluorure d'hydrogène. Fluor. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. Le transport pneumatique ou d'autres opérations de manutention mécanique peuvent générer des poussières combustibles. Afin de réduire les risques d'explosion de poussières, ne pas laisser ces dernières s'accumuler. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

Conseils aux pompiers
Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Envisager la faisabilité d'une combustion sous contrôle afin de réduire les dommages à l'environnement au minimum. Un système d'extinction d'incendie à la mousse est préférable car l'eau non maîtrisée pourrait propager une potentielle contamination. Inonder avec de l'eau pour refroidir et prévenirune réinflammation. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Retirer immédiatement tout le personnel au signal du dispositif de

sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration du réservoir. Pour les petits feux, on peut utiliser des extincteurs portatifs à poudre chimique ou au gaz carbonique. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Précautions pour la protection de l'environnement: Les déversements ou les rejets dans les cours d'eau naturels devraient tuer les organismes aquatiques. Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Tenir hors de portée des enfants. Ne pas avaler. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou les brouillards. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser avec une ventilation suffisante. Pour permettre une manutention du produit en toute sécurité, il est essentiel de veiller à la propreté des locaux et au contrôle des poussières. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Conditions de stockage sures: Stocker dans un endroit sec. Conserver dans le conteneur d'origine. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous , si existantes .

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur/Notation
amidon	ACGIH	TWA	10 mg/m3
	CA AB OEL	TWA	10 mg/m3
	CA BC OEL	TWA	10 mg/m3
	CA QC OEL	VEMP poussière totale	10 mg/m3
	CA ON OEL	TWAEV Total	10 mg/m3
Kaolin	ACGIH	TWA Fraction respirable	2 mg/m3
	CA AB OEL	TWA Respirable	2 mg/m3

	CA BC OEL	TWA Respirable	2 mg/m3
	CA QC OEL	VEMP poussière respirable	5 mg/m3
Titanium dioxide	ACGIH	TWA	10 mg/m3 , Dioxyde de titane
	Dow IHG	TWA	2.4 mg/m3
	CA AB OEL	TWA	10 mg/m3
	CA BC OEL	TWA	10 mg/m3
	CA QC OEL	VEMP poussière totale	10 mg/m3
Silica, crystalline (quartz)	ACGIH	TWA Fraction respirable	0.025 mg/m3 , Silice
	CA AB OEL	TWA Matières particulaires respirables	0.025 mg/m3
	CA ON OEL	LMPT Fraction respirable	0.1 mg/m3
	CA QC OEL	VEMP poussière respirable	0.1 mg/m3
	CA BC OEL	TWA Respirable	0.025 mg/m3 , Silice
Chlorure de méthylène	ACGIH	TWA	50 ppm
	ACGIH	TWA	BEI
	CA AB OEL	TWA	174 mg/m3 50 ppm
	CA BC OEL	TWA	25 ppm
	CA ON OEL	TWAEV	175 mg/m3 50 ppm
	CA QC OEL	VEMP	174 mg/m3 50 ppm
	ACGIH	TWA	BEI

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

Contrôles de l'exposition
Mesures techniques: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains: Des gants de protection chimique ne sont pas nécessaires pour la manipulation de ce produit. En accord avec les mesures générales d'hygiène concernant la manipulation des produits chimiques, le contact cutané doit-être réduit au minimum.

Autre protection: Aucune autre précaution à prendre que le port de vêtements de protection propres.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est

indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, en présence de poussières dans l'air, utiliser un respirateur à filtre de particules homologué.
Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	
Etat physique	Solide
Couleur	Tanné à brun
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Sans odeur
pH	5.0 1% *Electrode de pH* (dispersion à 1%)
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée d'essais disponible
Point de congélation	Sans objet
Point d'ébullition (760 mmHg)	Sans objet
Point d'éclair	**coupelle fermée** Sans objet
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Ce produit n'est pas inflammable. *Inflammabilité (solides)*
Limite d'explosivité, inférieure	Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure	Sans objet
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur relative (air = 1)	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	Sans objet
Hydrosolubilité	Se disperse
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	381 °C Montée en température constante
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	Sans objet
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Non
Densité du solide	0.90 g/cm3
Masse volumique apparente	0.82 kg/m3 *Volume tassé*
Poids moléculaire	Donnée non disponible

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7 «Entreposage».

Possibilité de réactions dangereuses: Polymérisation ne se produira pas.

Conditions à éviter: Le produit se décompose au-dessus de sa température de fusion. La formation de gaz durant la décomposition peutprovoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé. La montée en pression peut être rapide.

Matières incompatibles: Aucun(e) à notre connaissance.

Produits de décomposition dangereux: Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Fluorure d'hydrogène. Sulfure d'hydrogène.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

S'il y a des informations toxicologiques disponibles, elles apparaitront dans cette section.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale
Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Comme produit.
DL50, Rat, femelle, > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée
Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit.
DL50, Rat, mâle et femelle, > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation
Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux poussières n'est à prévoir. D'après les données disponibles des effets narcotiques n'ont pas été observés. Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

Comme produit.
CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, poussières/brouillard, > 5.36 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Un contact prolongé est essentiellement non irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Le solide ou les poussières peuvent provoquer une irritation ou des lésions cornéennes par action mécanique.
Peut provoquer une irritation oculaire modérée.
Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

Sensibilisation
N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Concernant la sensibilisation respiratoire:
Aucune donnée trouvée.

Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition unique)
L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)
Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:
Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:
Reins.

Basé sur l'information pour le composant (s):
Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:
Poumons.
Peut provoquer un léger mal de ventre ou de la diarrhée.

Cancérogénicité
Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Une évaluation des risques a été réalisée pour ce produit et a montré que dans des conditions normales de manipulation le composant mineur ne représente pas un danger.

Tératogénicité
Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a provoqué ni malformations congénitales ni autres effets chez le foetus, même à des doses ayant provoqué des effets toxiques chez la mère.

Pour le ou les composants mineurs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le foetus à des doses toxiques pour la mère. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction
Dans des études sur des animaux, l'ingrédient actif n'a pas porté atteinte à la reproduction.

Mutagénicité
Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ontdonné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

Pour le ou les composants mineurs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

Danger par aspiration
Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Cancérogénicité

Composant	**Liste**	**Classification**
Titanium dioxide	CIRC	Group 2B: Cancérigène possible pour l'Homme
Silica, crystalline (quartz)	CIRC	Group 1: Cancérigène pour l'Homme
	ACGIH	A2: Suspect d'effet cancérigène pour l'homme
Chlorure de méthylène	CIRC	Group 2A: Cancérigène probable pour l'Homme

US NTP	Peut, raisonnablement par anticipation être considéré comme cancérigène pour l'homme.
OSHA CARC	Carcinogère spécifiquement réglementé par OSHA
ACGIH	A3: Cancérigène confirmé pour l'animal sans que l'on sache si l'observation est pertinente pour l'homme.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

S'il y a des informations ecotoxicologiques disponibles, elles apparaitront dans cette section.

Toxicité

Toxicité aiguë pour les poissons.
Sur le plan aigü, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles.

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique, 96 h, 65.5 mg/l

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques
CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, > 100 mg/l

Toxicité aigüe pour les algues et les plantes aquatiques
CE50, Lemna gibba, 7 jr, Inhibition du taux de croissance, 0.0055 mg/l

CE50, Algues, 72 h, 0.017 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol
DL50 par voie orale, Apis mellifera (abeilles), 48 h, > 209.6microgrammes/abeille

DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles), 48 h, > 200microgrammes/abeille

Persistance et dégradabilité

Florasulam

Biodégradabilité: La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.
Intervalle de temps de 10 jours : Echec
Biodégradation: 2 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 0.85 mg/mg

Demande biologique en oxygène (DBO)

Durée d'incubation	DOB
	0.012 mg/mg

Stabilité dans l'eau (demi-vie)
, > 30 jr

Photodégradation
Demi-vie atmosphérique: 1.82 h
Méthode: Estimation

amidon
Biodégradabilité: Une biodégradation peut se produire dans des conditions aérobies (en présence d'oxygène).

Kaolin
Biodégradabilité: La biodégradation ne s'applique pas.

Titanium dioxide
Biodégradabilité: La biodégradation ne s'applique pas.

Silica, crystalline (quartz)
Biodégradabilité: La biodégradation ne s'applique pas.

Chlorure de méthylène
Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.
Intervalle de temps de 10 jours : Passe
Biodégradation: 68 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OECD Ligne directrice 301D ou Equivalente
Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable
Biodégradation: 66 %
Durée d'exposition: 50 h
Méthode: Etude de simulation

Demande théorique en oxygène: 0.38 mg/mg

Photodégradation
Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte)
Sensibilisant: Radicaux OH
Demi-vie atmosphérique: 79 - 110 jr
Méthode: Estimation

Reste
Biodégradabilité: Aucune donnée trouvée.

Potentiel de bioaccumulation

Florasulam
Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -1.22
Facteur de bioconcentration (FBC): 0.8 Poisson 28 jr Mesuré

amidon
Bioaccumulation: Aucune bioconcentration n'est envisagée du fait du poids moléculaire (PM) relativement élevé du produit (PM supérieur à 1000).

Titanium dioxide
Bioaccumulation: Le partage de l'eau vers le n-octanol ne s'applique pas.

Silica, crystalline (quartz)
Bioaccumulation: Le partage de l'eau vers le n-octanol ne s'applique pas.

Chlorure de méthylène

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 1.25 à 20 °C Mesuré
Facteur de bioconcentration (FBC): 2 - 40 Poisson Mesuré

Reste

Bioaccumulation: Aucune donnée trouvée.

Mobilité dans le sol

Florasulam

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).
Coefficient de partage (Koc): 4 - 54

amidon

Aucune donnée trouvée.

Silica, crystalline (quartz)

Aucune donnée trouvée.

Chlorure de méthylène

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).
Coefficient de partage (Koc): 46.8 Estimation

Reste

Aucune donnée trouvée.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur.

Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.(Florasulame)
Numéro ONU	UN 3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Florasulame

Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.(Florasulame)
Numéro ONU	UN 3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III

Polluant marin	Florasulame
Transport en vrac selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le code IBC ou IGC	Sans objet

Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

Nom d'expédition des Nations unies	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.(Florasulame)
Numéro ONU	UN 3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III

Information supplémentaire:
NON RÉGLEMENTÉ PAR L'EXEMPTION AU RÈGLEMENT SUR LE TDG 1.45.1 POUR LES TANSPORTS ROUTIERS OU FERROVIAIRES

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les régles et réglementations relatives au transport de ce produit.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Conformité avec le RPC
Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT
Ce produit est exempt selon WHMIS

Code national canadien de prévention des incendies
Sans objet

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) (LIS)
Ce produit contient de/s produit/s chimique/s qui sont exempts de la LIS en vertu de la LCPE. El est considéré comme un pesticide faisant l'objet de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA).

Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires (PCPA): 31259

16. AUTRES INFORMATIONS

Système d'évaluation des dangers
NFPA

Santé	Feu	Réactivité
1	1	0

Révision
Numéro d'identification: 101189420 / A215 / Date de création: 07/06/2016 / Version: 1.0
Code DAS: GF-1352
Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

ACGIH	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
BEI	Indices biologiques d'exposition
CA AB OEL	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	Canada. Ontario OELs
CA QC OEL	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Dow IHG	Dow IHG
LMPT	Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
TWAEV	Valeur d'exposition de moyenne pondérée de temps
VEMP	Valeur d'exposition moyenne pondérée

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

DOW AGROSCIENCES CANADA INC. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.